



VERS UN TERRITOIRE CYCLABLE AVEC HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

Inauguration de la liaison cyclable
Le Lioran - Massiac
Tronçon Neussargues - Le Lioran

Murat - Jeudi 10 juillet 2025





04 L'Edito par Didier Achalme,
Président de Hautes Terres Communauté

04 Le Mot des Maires

06 De l'idée à la concrétisation

08 Zoom sur le tronçon Neussargues <-> Le Lioran

10 Le tronçon Neussargues - Le Lioran : avant - après

15 Les techniques utilisées en fonction des aménagements

16 Des revêtements et des aménagements réfléchis
pour faciliter la pratique cyclable

19 Une signalétique pour guider les cyclistes

21 Le plan de financement de l'opération

22 Hautes Terres, une dynamique vélo bien lancée !

26 Pédalez, Partagez, Rayonnez !

27 Les chiffres-clés



Didier Achalme
Président de Hautes
Terres Communauté

L'EDITO

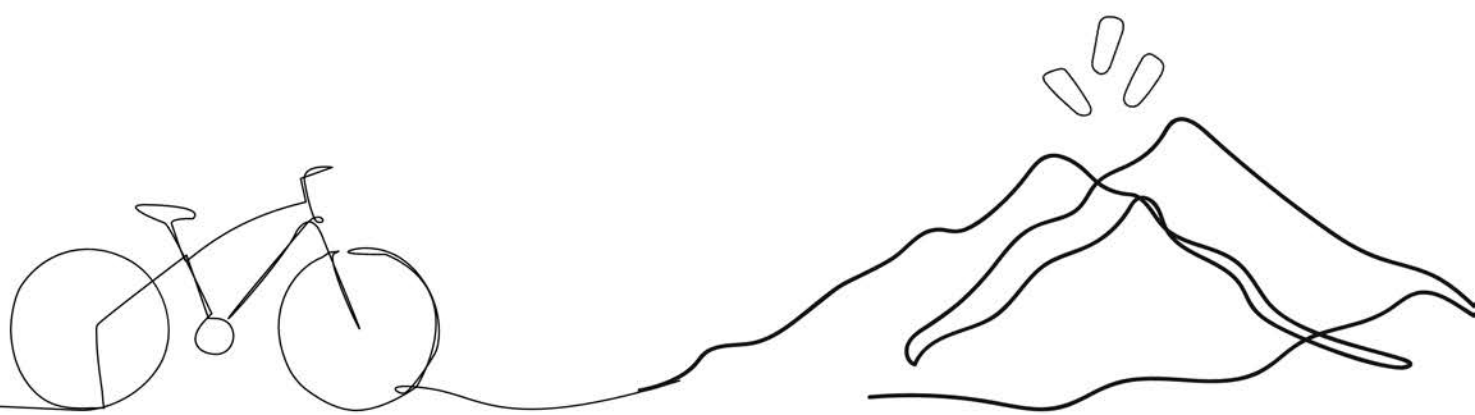
“Avec l'aménagement de la liaison cyclable entre Le Lioran et Massiac, Hautes Terres Communauté pose les fondations d'un véritable réseau vélo structurant à l'échelle de son territoire. Ce tracé constitue la colonne vertébrale d'un maillage appelé à s'étoffer, avec pour objectif de faire du vélo un mode de déplacement du quotidien aussi bien qu'un vecteur de découverte touristique.

Nous avons fait le choix de démarrer par des itinéraires pensés à la fois pour les usages de loisirs et pour les déplacements locaux, afin de répondre en priorité aux attentes des habitants. Car cet aménagement est d'abord un projet d'avenir, conçu pour faciliter la vie de celles et ceux qui vivent ici.

Mais pour que chacun puisse pratiquer en toute sécurité, il ne suffit pas d'aménager des infrastructures: il est indispensable de développer, en parallèle, des actions d'accompagnement, de sensibilisation et de service, adaptées à tous les publics. C'est le sens de la politique cyclable ambitieuse que nous avons engagée.

Cette dynamique dépasse la seule question de la mobilité: elle accompagne l'émergence d'un tourisme nouveau, plus respectueux des équilibres et plus en lien avec nos paysages et nos savoir-faire. Elle soutient aussi l'essor d'une véritable filière économique locale autour du vélo, génératrice d'activités, d'emplois et d'attractivité.

En investissant dans cette vision de long terme, Hautes Terres Communauté affirme sa volonté de bâtir un territoire plus durable, plus accessible, plus vivant, en proximité avec les communes.”



LE MOT DES MAIRES

Penser la liaison cyclable puis la réaliser a été un travail de proximité et de partenariat avec les communes traversées. Tout d'abord, parce que ce projet est avant tout un projet de territoire auquel les communes adhèrent : elles sont directement concernées par la mise en valeur de leurs bourgs et de leurs équipements. Le tracé emprunte des voies et chemins communaux déjà existants, nécessitant parfois d'être repris. Le dialogue constant avec les communes a été de mise pour organiser et garantir le bon déroulement des travaux sur leur propre voirie ou chemins ruraux.



Michel Porteneuve
Maire de
Neussargues-Moissac

“Neussargues est un véritable carrefour ferroviaire. La liaison cyclable valorise notre centre-bourg et ses commerces de proximité. Cet aménagement apporte des opportunités d'attractivité pour la commune, aussi bien pour les visiteurs que les futurs habitants”



Gérard Pouderoux
Maire de La Chapelle
d'Alagnon

“La Chapelle d'Alagnon se situe entre 2 bourgs voisins assez importants. Cette liaison cyclable permet ainsi une connexion plus sécurisée avec nos voisins et nous permet de revaloriser les chemins ruraux de la commune pour accompagner une pratique nouvelle qui se développe sur le territoire.”



Gilles Chabrier
Maire de Murat

“Murat est au croisement des mobilités : gare SNCF, accès à la vallée de la Sautoire via les lignes des Volcans en bus, RN122 et routes départementales vers le Cézallier... La liaison cyclable vient renforcer cette centralité en offrant une alternative de mobilité douce vers les bourgs voisins.”

“La liaison cyclable crée un lien direct et fluide entre Neussargues, Murat, notre commune et la station du Lioran. C’est un atout pour les habitants comme pour les visiteurs, pour pratiquer en toute sécurité, en évitant la N122.”



Daniel Meissonnier
Maire de Laveissière

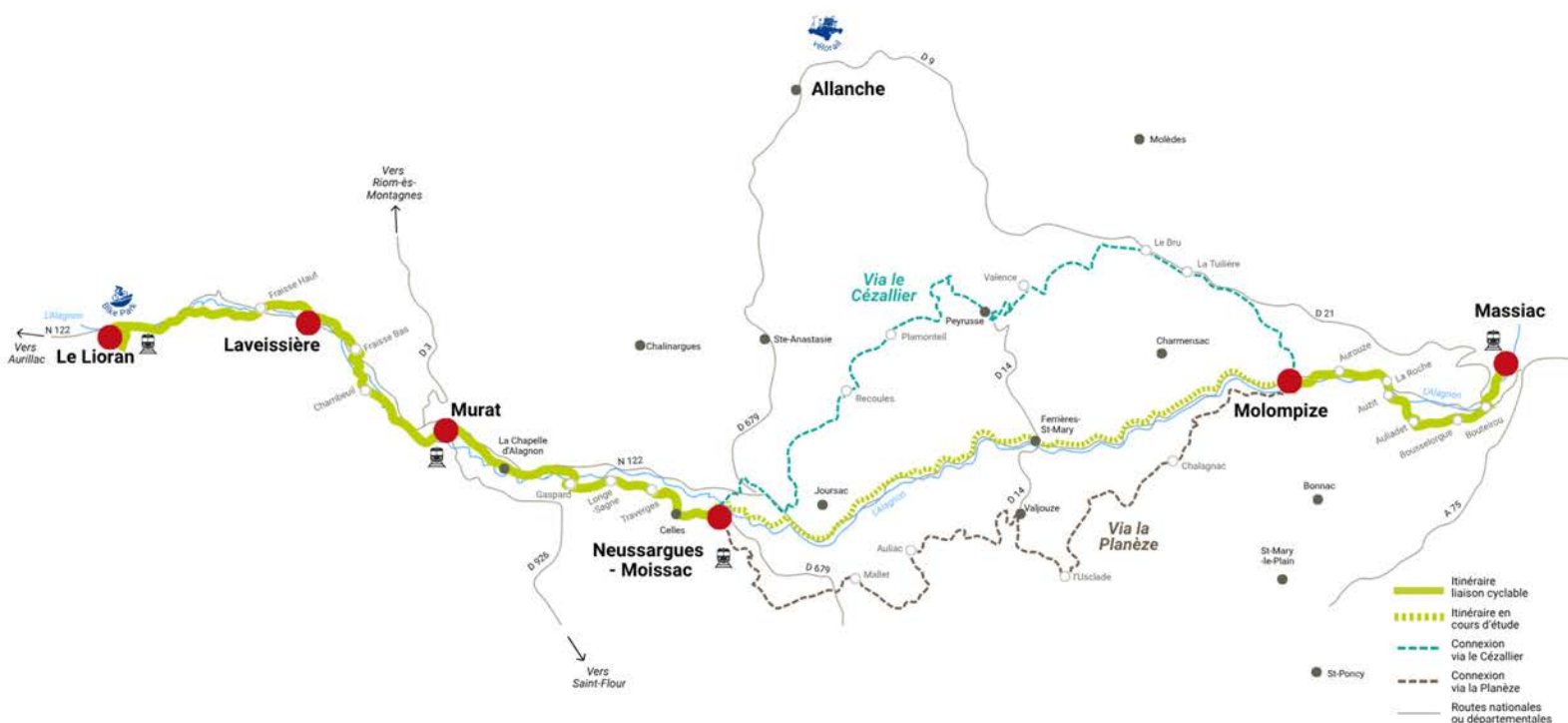
“Ce nouvel itinéraire permet de redécouvrir Celles et plus particulièrement le bas de la commune, notamment la Commanderie de Celles, lieu chargé d’histoire, fleuron de la commune ou dévier un peu et pédaler jusqu’à la cascade du Cheylat.”



Marie-Pierre Rigal
Maire de Celles



A ce jour, un itinéraire aménagé et balisé de 34 km , sur 7 communes, créateur de liens pour découvrir le territoire.





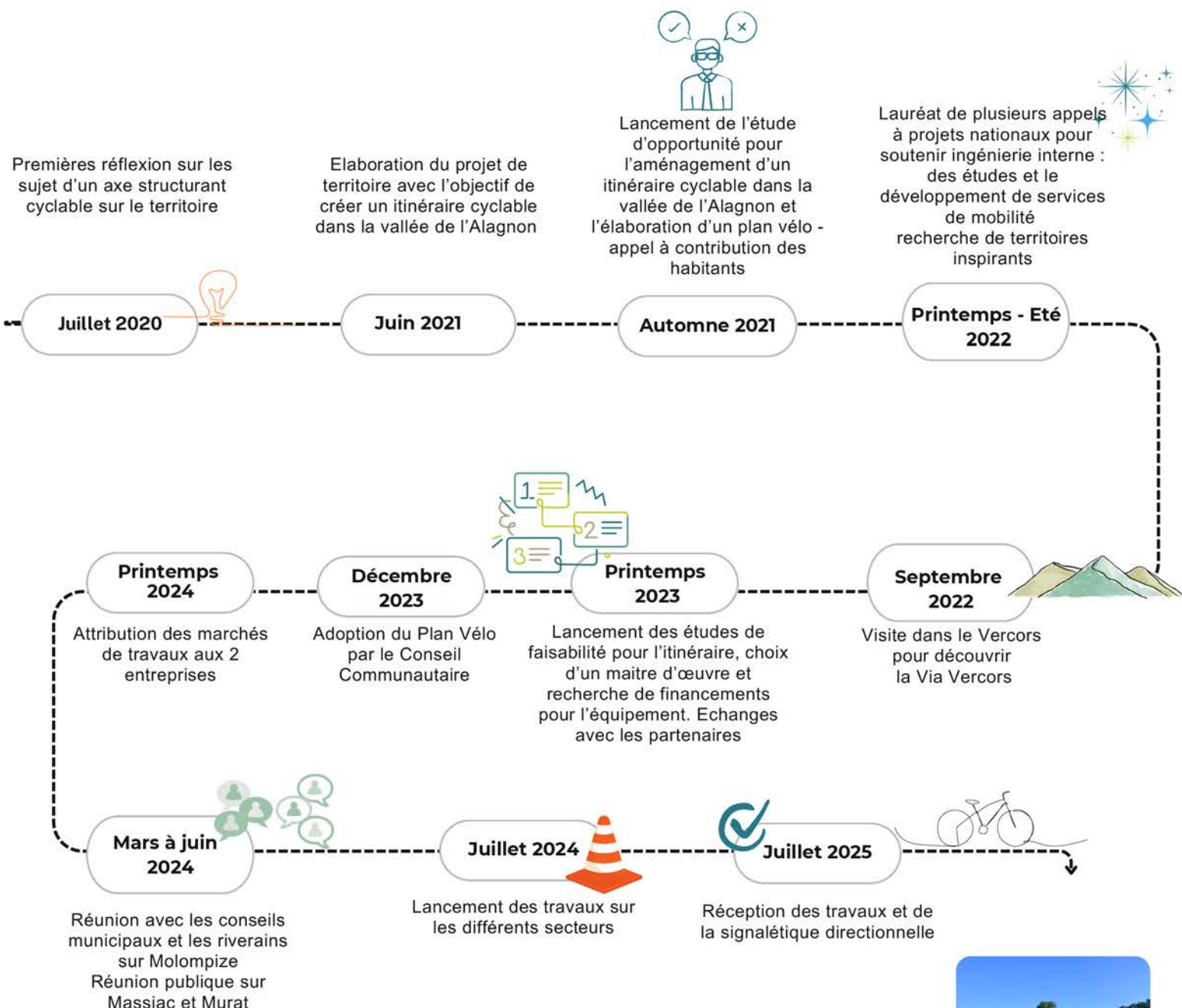
DE L'IDÉE À LA CONCRÉTISATION



Aménagement et sécurisation des cheminements existants sur les secteurs de Massiac à Molompize et de Neussargues au Lioran pour les habitants et visiteurs.



Valoriser des chemins ou des routes à faible trafic sur lesquels une pratique « vélo » est déjà observée et où il est nécessaire de la conforter et la sécuriser.



Une opération placée sous le signe de la collaboration

La Communauté de communes a mandaté Cantal Ingénierie Territoires en tant qu'assistant à Maîtrise d'Ouvrage qui agit en tant que maître d'œuvre de cette opération.

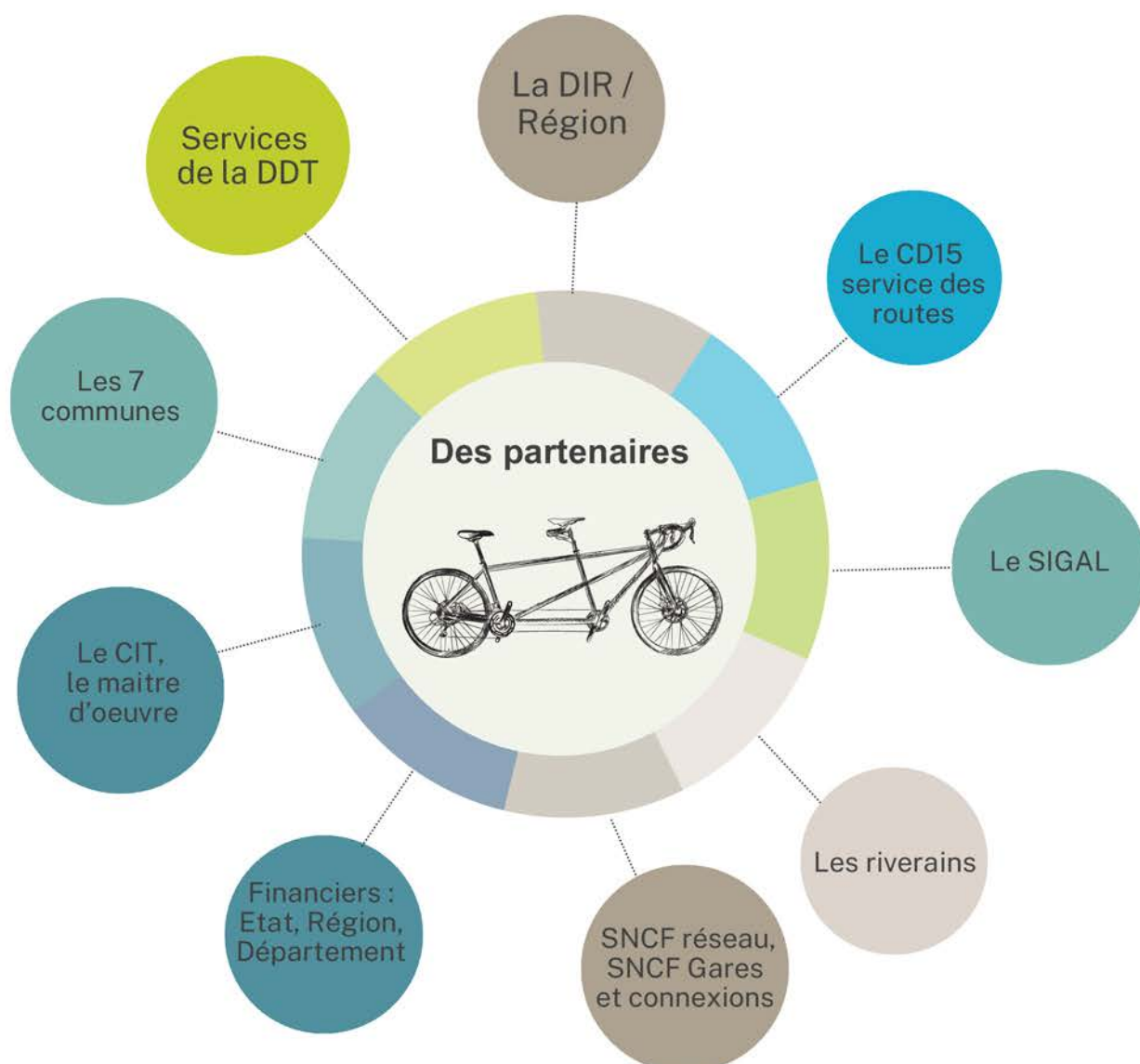
Cet accompagnement, réelle collaboration et mutualisation, a permis d'arbitrer le linéaire, les travaux à réaliser et lancer les consultations des entreprises.



Les travaux sont répartis en 3 lots :

- 2 lots géographiques pour l'aménagement des travaux de "génie civil" :
 - Le Lioran à Neussargues : Entreprise Marquet
 - Molompize à Massiac : Entreprise Colas
- 1 lot pour la fourniture et la pose de la signalétique directionnelle - entreprise Signaux Girod

La coopération de tous les partenaires :
une clé pour la réussite et l'avancement de l'aménagement





ZOOM SUR LE TRONÇON NEUSSARGUES - LE LIORAN

Démarrage du chantier : Juillet 2024 - Fin du chantier : Juillet 2025

L'ambition du projet était de faire de Hautes Terres Communauté un territoire cyclable au quotidien et une destination vélo pour les visiteurs.

Ce tronçon de près de 26 km, a donc été conçu pour accueillir aussi bien les VTT que les VTC (Vélos Tout Chemin). Chaque tronçon a été aménagé et adapté en fonction des usages, de la configuration du site et du contexte paysager qu'il traverse. Les interventions ont été minimisées et calculées en mode "chirurgical" pour répondre ainsi équitablement à chaque besoin du site et des communes.

"Sur ce secteur, les aménagements réalisés ont consisté en de la reprise ou aménagement de cheminements existants afin de le rendre "cyclable" en vélo type VTC ou gravel.



Pierrick Roche

Vice-Président en charge de la transition énergétique et de l'environnement

L'enjeu majeur des aménagements réalisés a été de maintenir la circulation des engins agricoles, et qu'ils soient en même temps, agréables et adaptés à la pratique du vélo.

Les chemins étaient déjà tous ouverts à la circulation d'engins type tracteur ou véhicule 4x4 ou VTT mais ne permettaient pas le passage en vélo plus léger. A l'image des fondations pour une maison, la structure de base a été reprise pour venir façonner une bande de "roulement" cyclable.

Nous avons fait le choix de recouvrir en enrobé les secteurs à fort dénivelé ou soumis à l'érosion due à l'eau et au passage fréquent des engins agricoles. 2 objectifs à ce choix : favoriser la pratique cyclable et assurer une pérennité dans le temps de l'aménagement en réduisant les coûts d'entretien."

Les travaux effectués sont les suivants :

- Les chemins ruraux sur le secteur de Longesagne, Gaspard (Celles et La Chapelle Alagnon) : réfection de la couche de roulement, reprise des dévers, dérasement des accotements et curage des fossés sur l'ensemble du linéaire pour une gestion optimale des eaux pluviales afin de pérenniser le revêtement et réduire l'entretien.
- Le chemin du camping de Murat : aménagement du chemin en castine : renforcement de la structure et mise en œuvre d'une couche de finition en sable type castine.
- Le chemin sous le pont rail de Murat : assainissement, drainage, terrassement, mise en place de dalles alvéolaires enherbées en composite, revêtement « souple » et perméable, permettant l'infiltration des eaux et le maintien de la voie après chaque inondation
- Le chemin rural sur la plaine de Chambeuil (Murat et Laveissière) : recalibrage et dimensionnement de la structure, gestion de l'eau et reprise de la déclivité du chemin, épaulement du chemin pour assurer une structure solide qui supporte les périodes d'inondations. 3 techniques compilées : enrobé, enduits et castine
- La route de Belles Aigues : intervention ponctuelle et rénovation sur les secteurs où l'enrobé et les accotements étaient dégradés.
- Accès à la gare SNCF : renforcement de la structure du chemin qui présente des désordres structurels (orniérage, forte érosion due à la fonte des neiges) et réalisation d'un tapis en enrobé.



LE TRONÇON NEUSSARGUES - LE LIORAN : AVANT - APRÈS

Démarrage du chantier : Juillet 2024 - Fin du chantier : Juillet 2025



Laveissière-Lioran : Transformation du chemin en une voie de 2.5 m de large en enrobé



Laveissière-Lioran: Gestion de l'eau sur le chemin d'exploitation sous la gare du Lioran : drainage, installation d'une buse, assainissement du secteur



Laveissière -Chambeuil : Transformation du chemin vers Chambeuil : reprise du chemin en castine



LE TRONÇON NEUSSARGUES - LE LIORAN : AVANT - APRÈS



Laveissière-Chambeuil : Reprise du chemin et aménagement d'une dalle béton pour favoriser la circulation de l'eau lors des périodes d'inondations



Laveissière-Chambeuil : Epaulement de la passerelle et installation d'une marche en bois pour permettre un passage en vélo

LE TRONÇON NEUSSARGUES - LE LIORAN : AVANT - APRÈS



Laveissière-Murat : plaine de Chambeuil : Reprise de la structure érodée et revêtement en enduit pour résister aux périodes d'inondations et fréquences de passages des engins agricoles

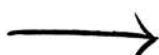


Murat -Saint Gall : reprise de la structure érodée et revêtement en enrobé de la partie en dénivelé



LE TRONÇON NEUSSARGUES - LE LIORAN : AVANT - APRÈS

Le tronçon à Murat en propriété SNCF sous le Pont Rail de Murat : une collaboration primordiale avec SNCF Réseau pour permettre un cheminement au plus près de l'Alagnon et sécurisé pour tous : assainissement, drainage, installation de plaque en composite qui vont s'engazonner pour supporter inondation et piétinement





LE TRONÇON NEUSSARGUES - LE LIORAN : AVANT - APRÈS



Camping-Murat :

reprise de la structure et mise en place d'un revêtement en castine pour s'intégrer au mieux dans l'environnement paysager du site



La Chapelle d'Alagnon :

reprise de la structure, déclivité du chemin et mise en place d'un revêtement en primaire de carrière particulièrement adapté au passage des engins agricoles



La Chapelle d'Alagnon :

reprise de la structure, déclivité du chemin, drainage du chemin et mise en place d'un revêtement en enrobé sur les secteurs de dénivelé pour s'articuler avec le passage des engins agricoles



LES TECHNIQUES UTILISÉES EN FONCTION DES AMÉNAGEMENTS





DES REVÊTEMENTS ET DES AMÉNAGEMENTS RÉFLÉCHIS

Tout au long des 34 km de l'itinéraire, les différents aménagements ont été conçus afin que la pratique cyclable soit facilitée au regard des usages déjà présents sur les cheminements existants.



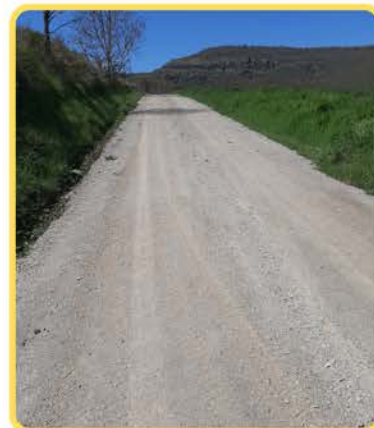
Enrobé noir ou clair
2,6 km

Zones avec du dénivelé,
érodées et circulées
uniquement par les véhicules
agricoles



Enduit
1km

Zones inondées et
circulées uniquement par
les véhicules agricoles



Castine
2 km

Zones peu circulées par
les véhicules agricoles



Primaire de carrière
2,3 km

Zones circulées
uniquement par les
véhicules agricoles



Mélange terre/pierre
1,5 km

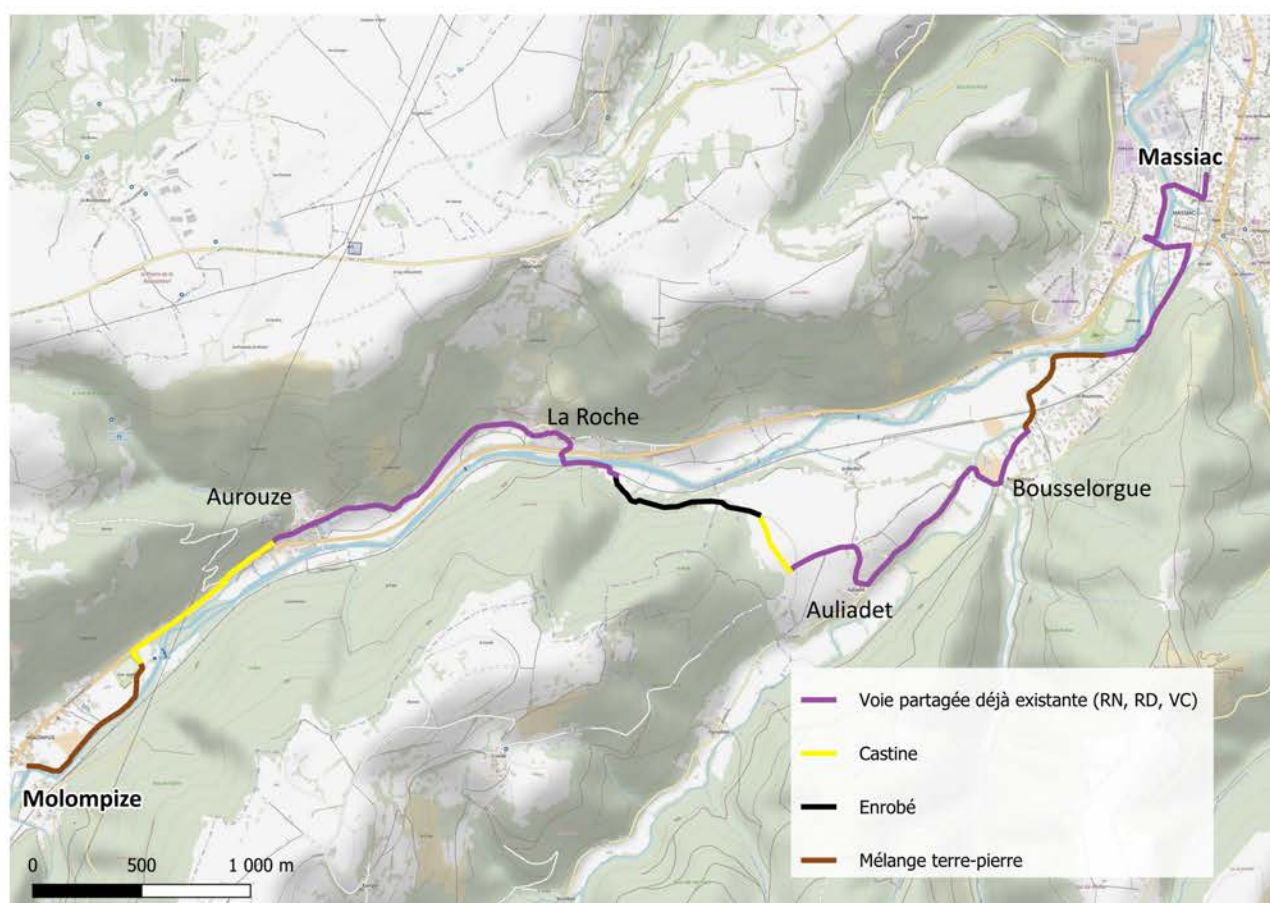
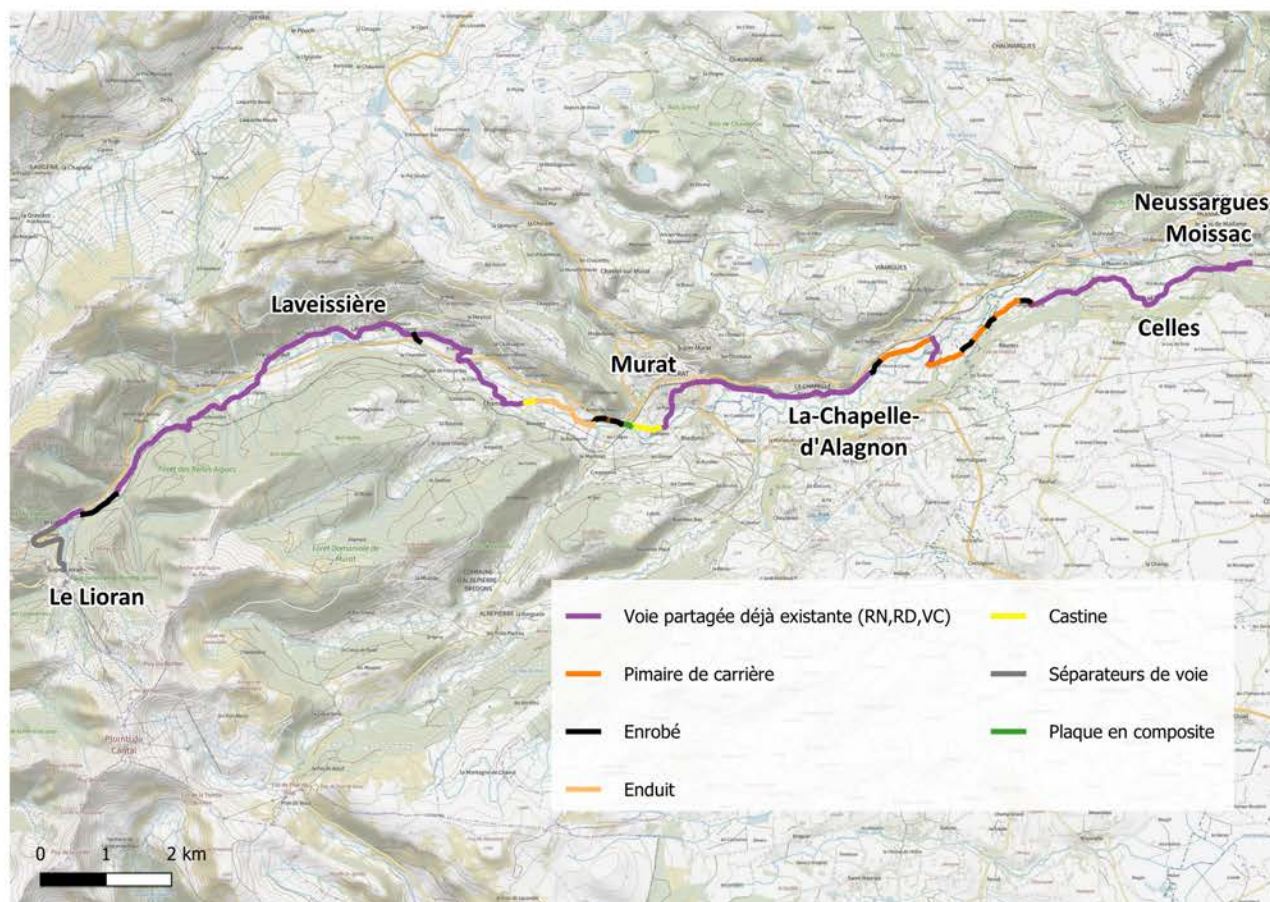
Zones circulées
fréquemment par les
véhicules agricoles



Plaque en composite
70 m

Zone inondée et
circulée uniquement
par piétons et cyclistes

POUR FACILITER LA PRATIQUE CYCLABLE



Partager les espaces, combiner les usages

Sur les routes circulées, sécuriser la pratique avec deux types d'aménagement

Au Lioran, sur les 1,5 km qui sépare la gare du centre de la station, des séparateurs de voies vont être installés pour permettre une circulation sécurisée des piétons et des vélos en bord de route départementale.



Une signalétique à l'attention des véhicules à moteur : sur les 23 km de voies partagées déjà existantes (route communale, départementale ou nationale), une signalétique adéquate soit verticale soit au sol a été mise en place

Sur les chemins ruraux : une cohabitation avec le monde agricole

Avant de devenir une liaison cyclable, les chemins empruntés étaient et sont toujours des voies utilisées par le monde agricole pour se rendre sur leurs parcelles.

Le respect de la diversité des usages a été intégré tout au long des travaux, avec une écoute attentive des besoins. Cela se traduit par plusieurs interventions phares :

- L'amélioration des entrées de parcelles
- L'installation d'une signalétique indiquant que ces chemins sont des espaces partagés entre espace de travail et espace de loisirs
- La limitation de l'accès à ces espaces uniquement aux véhicules des ayants droits





UNE SIGNALÉTIQUE POUR GUIDER LES CYCLISTES



La liaison cyclable dispose d'une signalétique spécifique à la pratique cyclable : des panneaux de type Dv (directionnelle vélo) . Elle permet de guider les cyclistes sur l'itinéraire et de sécuriser certaines portions, tout en avertissant les cyclistes et les autres usagers de la route de la présence de dangers. Elle est reconnaissable grâce à ses panneaux blancs et verts avec un symbole dédié au vélo.

À chaque point de départ, des panneaux indiquent la distance à parcourir pour atteindre la prochaine commune et pour terminer le tronçon.

Les différentes intersections comportent des panneaux qui indiquent la direction à suivre (gauche, droite, tout droit).



Dans les carrefours difficiles, ces panneaux sont parfois complétés par un marquage au sol pour renforcer le repérage et alerter les autres usagers de la présence de cyclistes.



En raison de la nature de l'aménagement, la liaison cyclable traverse parfois des espaces partagés avec d'autres véhicules. Ainsi, des panneaux de mise en garde ont été installés aux endroits concernés, s'adressant aussi bien aux cyclistes qu'aux autres usagers de la voie.

Sur certains secteurs les véhicules motorisés sont interdits. un panneau d'interdiction est installé. Toutefois, les ayants droit seront autorisés pour notamment permettre l'accès aux parcelles agricoles.



D'autres panneaux (selon les secteurs) sont installés en fonction des vigilances qui doivent être formulées auprès des cyclistes.



Le saviez-vous ?

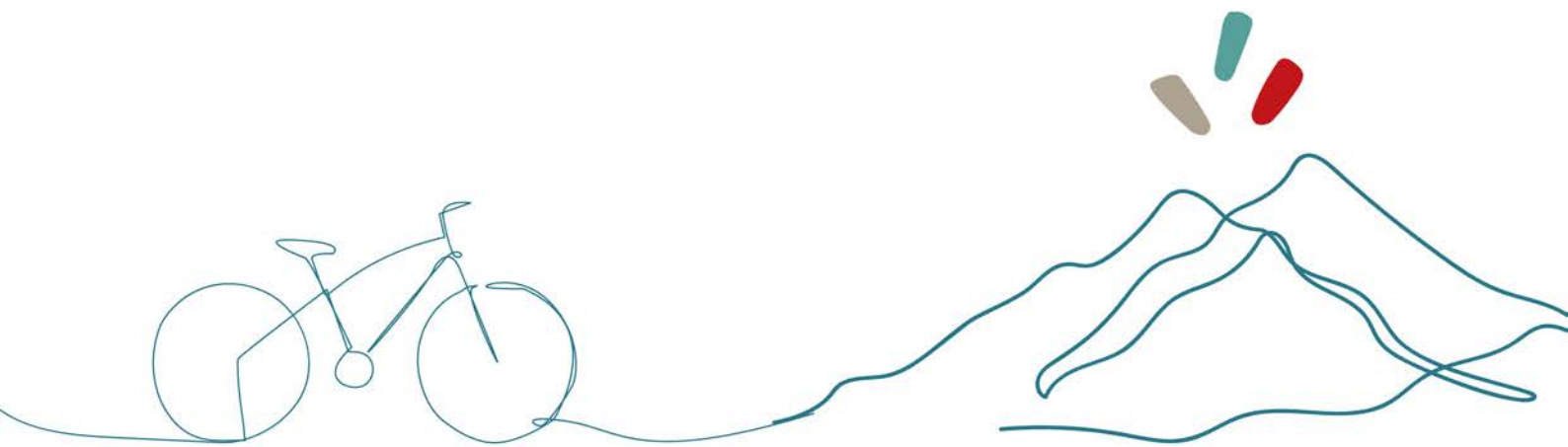
✗ La liaison cyclable Massiac – Le Lioran n'est pas une voie verte !

Contrairement à une voie verte, exclusivement réservée aux déplacements non motorisés et séparée du trafic, avec un revêtement particulier, la liaison cyclable emprunte des routes partagées à faible circulation, des chemins stabilisés ou des routes secondaires, où cohabitent cyclistes, automobilistes et parfois agriculteurs.

Les vélos à assistance électrique (VAE) sont autorisés sur l'ensemble du parcours. Ils permettent de rendre la pratique accessible au plus grand nombre, notamment sur les portions avec du dénivelé.

Tous les parcours ne sont pas accessibles à tous les vélos en raison du revêtement ou du relief: tous les tronçons sont accessibles en VTC, gravel ou VTT. L'usage du vélo de route est possible uniquement sur certains tronçons (Le Lioran à Laveissière Bourg).

Des variantes VTT existent sur certains secteurs et sont signalées par des panneaux spécifiques.





LE PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Dépenses		Recettes		
Maîtrise d'œuvre	32 917€	Etat - DETR 2023	8 542€	1%
Travaux et aménagements		État - DSIL 2024	281 532€	24%
LOT 01 – Le Lioran / Neussargues	490 954€	Région – Contrat Région	100 000€	8%
LOT 02 – Molompize / Massiac	412 193€	Région – Contrat Mobilité	75 000€	6%
Autres dépenses : marquage & signalétique, frais divers		Département – Contrat Cantal Développement	329 438€	28%
Marquage et signalétique directionnelle	149 980€	Etat-Fonds Vert-PCAET	27 662€	2%
Frais divers dont signalétique identitaire	45 000€	Etat - avenir montagne mobilité	13 500€	1%
Equipements complémentaires : séparateurs de voies, équipements d'observation	51 452€	Autofinancement	346 822€	29%
Total	1 182 496€	Total	1 182 496€	100%

Un projet soutenu par





HAUTES TERRES, UNE DYNAMIQUE VÉLO BIEN LANCÉE !



Eric Viala

Vice-Président en charge de la mobilité

“Les actions pour développer la pratique du vélo se multiplient sur Hautes Terres. Autour de la liaison cyclable, le réseau se structure, les services se développent, tout comme les animations pour faire découvrir le vélo... L'objectif est clair : faire du vélo une solution de mobilité pour tous, au quotidien comme en balade. Et cela passe aussi par l'apprentissage dès le plus jeune âge : accompagner vers la pratique, c'est construire un territoire cyclable pour demain.”

Valoriser l'existant et créer de nouveaux itinéraires

L'Office de Tourisme poursuit la valorisation des itinéraires actuels et développe dès cet été de nouveaux produits vélo pour (re)découvrir autrement les paysages de Hautes Terres. Identifier de nouveaux itinéraires, créer un maillage sur tout le territoire sera une des actions portées par la communauté de communes en 2026.



Equiper et proposer des services

Pour encourager les trajets du quotidien, les communes seront accompagnées pour implanter arceaux, abris sécurisés et autres équipements de stationnement utiles. Hautes Terres Communauté porte un appel à manifestation d'intérêt à destination des communes pour les accompagner dans la montée en gamme de l'accueil vélo et l'installation de bornes de recharge dans les campings.

Accompagner la professionnalisation

Pratiquer le vélo, c'est aussi trouver des professionnels qui parlent le même langage ! Hautes Terres Communauté soutient les acteurs locaux du secteur dans leur structuration.



Animer, communiquer, fédérer

De mai à octobre, toutes les animations locales sont disponibles en ligne, en Maisons France Services et à l'Office de Tourisme. Ces actions sont proposées par les professionnels du territoire, pour faire découvrir et aimer le vélo, sous toutes ses formes !

Sensibiliser tous les publics

Du “Savoir rouler à vélo” à l’école, à « Roulez jeunesse » proposé par l’ALSH ou l’atelier “Roulez seniors”, en passant par les ateliers au Fablab ou les projets artistiques itinérants, le vélo est un vecteur de lien social, d’éducation et de création.



Opération « Savoir Rouler à Vélo »
188 enfants formés dans 9 établissements scolaires



Opération « Roulez Séniors »
Massiac – Lac du Pêcher et Allanche



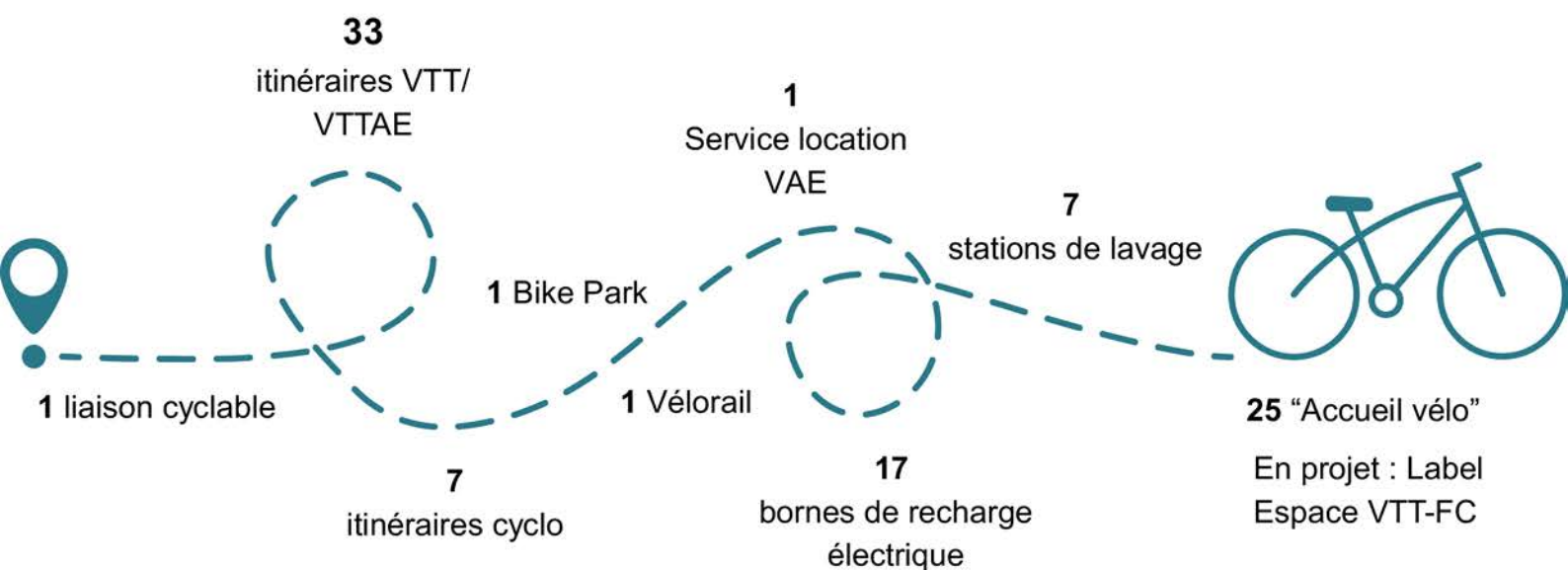
Cycle d’ateliers au Fablab : Vélo made in FabLab, Couture de sacs et sacoches pour vélo, Impression 3D de pièces pour vélo »



Résidence artistique “Chemin faisant”



Le vélo sur Hautes Terres, c’est ...





PÉDALEZ, PARTAGEZ, RAYONNEZ



Vélo-plaisir, vélo-taff ou vélo-sportif, la liaison cyclable répond à toutes les envies. L'itinéraire de 34 km, varié, partagé et balisé permet de découvrir le territoire, en traversant multiples ambiances paysagères.

Pour accompagner les pratiquants, un dépliant spécifique est disponible dans les bureaux d'information touristique du territoire. Chaque tronçon est détaillé en ligne, sur le site de Hautes Terres Communauté et Hautes Terres Tourisme. Niveaux de difficulté, temps, services, points d'intérêt et commerces y sont détaillés pour permettre une découverte en toute sérénité.



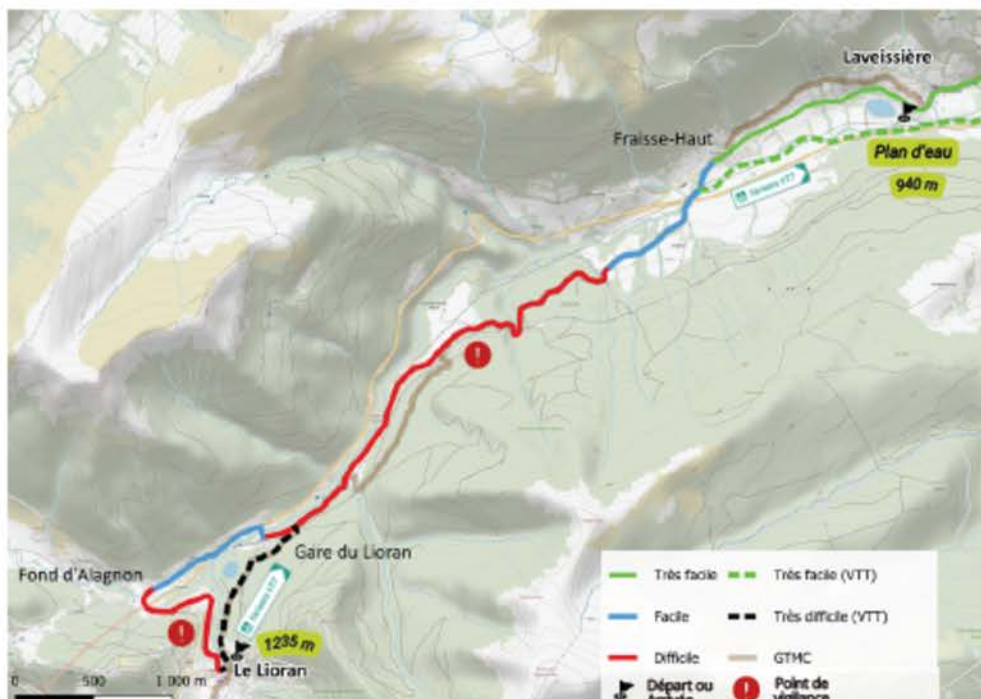
SCANNEZ POUR
RETROUVER TOUS LES
TRONÇONS DE LA
LIAISON CYCLABLE



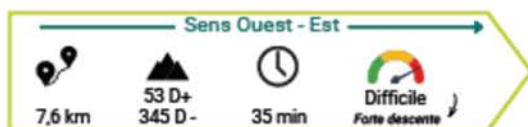
Un tronçon forestier empruntant l'ancienne route qui a permis de construire la voie ferrée.
Vous découvrirez la station de ski du Lioran pour arriver en bas des pentes du Plomb du Cantal.

VÉLO DE ROUTE
VTC
GRAVEL
VTT

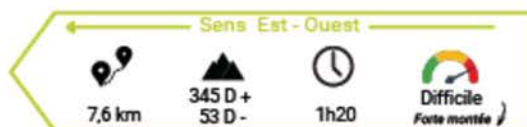
hautesterres.fr
et
hautesterrestourisme.fr



LE LIORAN ➔ LAVEISSIÈRE



LAVEISSIÈRE ➔ LE LIORAN



Les temps indiqués et les difficultés sont des estimations moyennes, calculées sur la base d'une balade en famille, sans pause et avec des vélos sans assistance électrique

SERVICES

Points d'eau potable

Le Lioran - Centre station
Laveissière - Plan d'eau
Laveissière - Cimetière

Aires de Pique-Nique

Le Lioran - Parking P2 & P3
Fraisse Haut - Bord d'Alagnon
Laveissière - Plan d'eau

Parkings

Le Lioran - Parking P2 à P5
Laveissière - Plan d'eau

Toilettes publiques

Le Lioran - Centre station
Le Lioran - Gendarmerie
Le Lioran - Font d'Alagnon
Fraisse Haut - Bourg
Laveissière - Plan d'eau

Bornes de recharge VAE

Le Lioran - Office de tourisme (2)
Laveissière - Camping (2)

Office de tourisme

Le Lioran - station

POINTS D'INTÉRÊTS

Activités

Le Lioran
Téléphérique
Tyrolienne, Bikepark,
Départ de nombreuses
randonnées,
<https://www.hautesterrestourisme.fr/itineraires/station-du-lioran/>

Laveissière

Piscine
4 randonnées pédestres au départ du Plan d'eau

Patrimoine

Le Lioran
Station de ski

Route de Belles Aigues
Gorges de l'Alagnon
Maison du Buronnier

Laveissière
Cascade du Four à Chaux
Plan d'eau
Maison sous la roche
(lieu privé)

POINTS DE VIGILANCE SUR CE TRONÇON

- Voie partagée vélo et piéton encadrée par des séparateurs du centre de la station à la gare
- Fort dénivelé dans la forêt de Belles aigues (cette route est une route touristique et à usage d'exploitation forestière)

COMMERCES

Retrouvez tous les commerces sur la page :
www.hautesterrestourisme.fr/commerces-et-services/

Pour plus d'informations, contactez les bureaux d'information de Hautes Terres Tourisme
Allanche : 04 71 20 48 43 - Le Lioran : 04 71 49 50 06 - Messiac : 04 71 23 07 76 - Murat : 04 71 20 09 47 ou rendez-vous sur hautesterrestourisme.fr



ET APRÈS ? UNE DYNAMIQUE APPELÉE À S'ÉTOFFER

La mise en service des premiers tronçons de la liaison cyclable marque une étape importante, mais le projet ne s'arrête pas là. Il s'inscrit dans une vision globale à long terme, structurante pour le territoire de Hautes Terres Communauté.

Assurer la continuité dès l'été

Une solution temporaire de connexion sur le secteur central, via les plateaux, est proposée dès cet été pour relier les deux extrémités aménagées. Ce parcours, certes plus sportif, permet d'assurer la continuité de l'itinéraire en attendant l'aboutissement de la phase 2, centrée sur l'étude d'un tracé dans le fond de vallée.

Mettre en valeur le territoire

Dès les mois à venir, des panneaux de valorisation patrimoniale et paysagère seront installés le long de l'itinéraire pour raconter l'histoire, la nature et les savoir-faire locaux. La scénarisation de la liaison cyclable vise à enrichir l'expérience des usagers en faisant du parcours une véritable découverte immersive.

Une signalétique directionnelle spécifique sera également déployée pour orienter les cyclistes vers les structures touristiques, les commerces et les services de proximité.

Connecter, observer, ajuster

Le projet fera l'objet d'un suivi régulier, d'observations de terrain et d'une évaluation continue afin d'ajuster les usages, d'améliorer la sécurité et d'optimiser les services proposés.

Vers un réseau à l'échelle du territoire

La liaison cyclable s'insère dans un maillage plus large : GTMC, GT2V, circuits VTT, tracés enduro, etc. L'ambition est claire : faire rayonner le projet au-delà des seules communes traversées, en assurant des connexions vers l'ensemble du territoire et les territoires voisins.

À terme, Hautes Terres Communauté souhaite proposer une carte complète des circuits vélo, accessibles à tous les niveaux et toutes les pratiques, pour découvrir les multiples facettes du territoire... à son rythme, et selon ses envies.



LES CHIFFRES-CLÉS DE L'OPÉRATION

34

km linéaires aménagés et balisés

35

€/ mètre linéaire

8

mois de travaux

30

conventions de
partenariat, autorisations
de passage, etc...

71

% de soutien public

280 panneaux de
signalétique directionnelle

1 182 496 €
d'études, travaux et
signalisation



A PROPOS DE

Hautes Terres Communauté

Hautes Terres Communauté, située au cœur du Massif central, est une communauté de communes de l'Est cantalien. Elle œuvre chaque jour avec les 39 communes qui la constitue pour préserver et développer son territoire.

Riche d'un territoire authentique où nature préservée et traditions rurales s'entrelacent, elle travaille notamment pour valoriser un patrimoine unique et soutenir des projets porteurs de sens, qui mêlent développement local et préservation de l'environnement. Ses paysages emblématiques – monts du Cantal, plateaux volcaniques et vastes horizons du Cézallier et de la Margeride – vallée de l'Alagnon abritent une richesse culturelle et historique forte.

Consciente de son héritage et résolument tournée vers l'avenir, Hautes Terres Communauté affirme sa volonté de faire vivre ce territoire en l'inscrivant dans une dynamique contemporaine. Ici, la tradition n'est pas figée : elle inspire les projets d'aujourd'hui et ceux de demain. En s'appuyant sur les savoir-faire locaux, l'identité forte de ses paysages et l'engagement de ses habitants, la collectivité encourage les initiatives innovantes, qu'elles soient économiques, culturelles, sociales ou environnementales.

À travers des projets ambitieux, elle dessine un territoire à la fois vivant, accessible et inspirant, à l'écoute des besoins des communes et porteuse d'une vision partagée, durable et audacieuse.

Contact Presse

Christelle Kuntz

Responsable communication Hautes Terres Communauté

06.30.77.12.98 - communication@hautesterres.fr

www.hautesterres.fr

